

Il attend quoi, Darmanin, pour dissoudre les 3 associations islamistes qui veulent pas signer la charte ?

écrit par Christine Tasin | 26 janvier 2021



Chronique d'un déballonnage annoncé.

Chronique d'une dhimmitude chaque jour plus prégnante.

La fameuse "charte de l'islam de France", cette rigolade, bien qu'elle soit déjà un crachat à la figure de la France et des Français...

<https://resistancerepublicaine.com/2021/01/19/charte-de-lislam-de-france-macron-nous-roule-dans-la-farine-les-musulmans-pavoisent/>

ne convient pas à 3 des fédérations du CFCM, 3 fédérations islamistes par définition puisque turques ou tabligh... Bien que depuis des mois, les négociations, propositions etc. aient occupé et le CFCM et l'Élysée.

Les 3 dissidents demandent, que dis-je, exigent que l'on

consulte plus largement la base et qu'on réécrive la chose. Carrément.

[...] nous pensons que certains passages et formulations du texte sont de nature à fragiliser les liens de confiance entre les musulmans de France et la nation. En outre, certaines déclarations portent atteinte à l'honneur des musulmans, avec un caractère accusatoire et marginalisant. » Ils plaident pour « une consultation élargie, démocratique et participative » en vue de son amendement.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/21/trois-federations-musulmanes-demandent-une-amelioration-de-la-charte-de-l-islam-de-france_6067097_3224.html

Voir en note ce que veulent les dissidents.

.

Je ne suis pas curieuse, mais je voudrais savoir... On nous a présenté la signature de la Charte comme un grand jour, on n'a parlé que de cela sur tous les medias, les politiques se sont congratulés... Donc elle est signée, la Charte, non ???

Si elle est signée, toute association musulmane doit s'y conformer, non ?

Si une association musulmane refuse de s'y conformer, elle doit être dissoute et interdite en France, non ?

Allo, Darmanin ?

.

Eh bien non, tout cela n'est, de façon évidente, qu'une belle manipulation, un pas-de-trois soigneusement orchestré entre les dissidents, le CFCM et... Darmanin.

Il est évident qu'il s'agit ainsi de revenir sur ce qui est signé et d'obliger le gouvernement à accepter ce qui serait

encore plus un abandon de tout principe républicain incompatible avec l'islam.

Ce qui me permet de dire cela ?

La réponse du CFCM, l'inénarrable Moussaoui... : ils vont consulter et peut-être "améliorer" la Charte !

Jeudi matin, le président du CFCM a répondu à ce qu'il qualifie de « *communiqué accusatoire et non constructif* ». « *J'aurais aimé que ces déclarations soient précisées par écrit sous forme d'amendement et transmises au CFCM* », écrit Mohammed Moussaoui, qui « *déplore cette nouvelle sortie unilatérale de trois fédérations composant le CFCM, qui n'est pas de nature à rassurer nos coreligionnaires sur l'état des instances représentatives du culte musulman* ». M. Moussaoui ajoute qu'une consultation des instances régionales et départementales, des imams et des responsables de mosquées est prévue et qu'elle pourra déboucher sur « *d'éventuelles améliorations* » de la charte.

Ben oui, le temps des musulmans n'a rien à voir avec celui des non musulmans. La notion de parole donnée, de signature non plus... L'Orient et l'Occident ne sont pas miscibles, ils n'ont pas la même analyse des choses, le même sentiment des engagements. D'ailleurs les musulmans sont autorisés à mentir, s'engager, signer... tout ce qu'on veut en usant de la taqiya... seule compte la mission divine, islamiser la planète.

.

Larcher a beau menacer et laisser croire que, peut-être, si dans 15 jours tout n'est pas en ordre ils pourraient sévir. Personne n'y croit. D'abord parce ce que ce n'est pas Larcher qui décide, ensuite parce que ce que veut Macron c'est un semblant d'ordre pour faire sa pub avant 2022. Et que la Charte peut ne contenir que le Coran, il la reconnaîtra comme texte de la République.

Note

Ce que veulent les dissidents ? C'est tout simple.

La Charte ne doit pas faire apparaître que certains musulmans refuseraient la loi française... elle ne doit même pas le faire sous-entendre ! Alors, dans ce cas, elle sert à quoi ?

[...]

«Climat de suspicion généralisée»

Autre point de crispation : *«Les musulmans de France sont des citoyens français. Ils sont tenus de respecter strictement les lois de leur pays et les valeurs de la République. Les imams doivent le rappeler souvent et à chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, mais l'inscription de ce point dans la charte ne ferait que créer un climat de suspicion généralisée et de repli sur soi.»* La charte insisterait aussi trop sur le *«comportement anecdotique»* d'une *«minorité de musulmans en France»*, à savoir *«les interprétations réductives, les projections machistes»*, ainsi que *«certaines pratiques qui relèvent plus de la tradition que de la religion»* auxquelles les auteurs du communiqué assurent vouloir mettre fin. Mais ils interrogent : *«Pourquoi alors le mettre en avant dans une charte destinée à rassembler les imams ?»*

[...]

https://www.liberation.fr/france/2021/01/25/a-lyon-des-figures-importantes-se-rebiffent-contre-la-charte-des-principes-de-l-islam_1818447